

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard - 12 mai 2025 - 1,50 €

N° 135

Léon XIV

L'Esprit Saint a parlé. Rien de ce qui était attendu ne s'est passé. Les experts, vaticanistes professionnels ou auto-proclamés, ont été pris de court. La surprise est totale. À trois titres au moins : le consensus plus rapide que prévu ; la personnalité choisie largement inconnue ; le nom jamais anticipé de Léon XIV (Leo en anglais, Leone en italien).

Première surprise, là où d'aucuns avaient programmé un duel entre conservateurs et progressistes, le sujet n'était pas là. Pour une majorité, le choix devait être entre un pape italien ou un pape des périphéries, asiatique ou africain. Rien de tout cela si l'on excepte que le cardinal Prevost réunissait toutes les qualités « ethniques » alléguées, étant né Nord-Américain, d'un père à ascendance italienne et française, et d'une mère afrodescendante, comme on dit là-bas, avec des ancêtres « créoles », « mulâtres », louisianais et haïtien (découverts depuis son élection), mais surtout ayant passé la moitié de son sacerdoce au Pérou, dont il a acquis la nationalité en 2015, et douze ans à la tête d'une congrégation missionnaire répandue à travers le monde, notamment aux Philippines dont le cardinal Tagle apparaissait comme un des grands favoris.

Le consensus est venu du fait que les cardinaux ont voulu éviter tout cli-



vage et toute hyperpersonnalisation, en privilégiant justement celui qui n'avait jamais été mis en avant, qui n'avait pas fait parler de lui, en bref un choix antimédiatique. En même temps, un initié, un proche, peut-être même un poulain du défunt pape, mais un homme de l'ombre.

Seconde surprise, alors que tous les commentateurs avaient exclu comme « quasi-nulle » l'hypothèse

d'un cardinal venu des États-Unis, c'est bien un Nord-Américain né à Chicago, au cœur du Midwest, qui est sorti des urnes. L'Église catholique aux États-Unis était, disait-on, trop divisée, les « conservateurs » supposés au cœur de divers complots pour « changer de pape » ; la controverse ouverte avec le vice-président américain J. D. Vance converti au catholicisme avait assom-

SOMMAIRE

P. 1 : Léon XIV. P. 2 : Un pape de conciliation. P. 3 : Lectures. P. 4 : Au-delà des clichés. P. 5 : Prevost des marchands. P. 6 : Débris spatiaux. P. 7 : Barbares. Civisme.. P. 8 : Agriculteurs. — Fromage. P. 9 : Propriété. P. 10 : Le dernier président assassiné. P. 11 : Jean-Luc Mélenchon. P. 12 De la Révolution à la Restauration.

■ **Inde/Pakistan** : L'armée de l'Air a détruit, le 6 mai, « neuf camps terroristes » au Cachemire et au Pendjab pakistanais en réplique à l'attentat du 22 avril à Pahalgam. Le Pakistan a répondu par des tirs de DCA et d'artillerie sur le Cachemire indien. Le 7 mai un affrontement aérien a mis aux prises environ 125 avions durant plus d'une heure tout en restant dans leurs espaces aériens respectifs. Le Pakistan, qui dispose de F-16 américains, revendique la destruction de 2 ou 3 Rafale et d'1 Mirage 2 000 indiens, sans toutefois en apporter de preuves irréfutables sauf peut-être pour un Rafale. On a relevé des dizaines de morts civils de chaque côté et observé de vastes mouvements de population. Le barrage hydroélectrique de Neelum-Jhelum, construit par les Chinois au Pakistan, a été endommagé alors que le partage des eaux est un motif supplémentaire d'affrontement entre les deux pays. Un cessez-le-feu a été annoncé par les deux parties le 10 mai, avec plusieurs violations dans la foulée...

■ **Allemagne** : Friedrich Merz, 69 ans, patron de l'Union chrétienne-démocrate (CDU) a dû attendre un second tour pour être élu, par 325 voix sur 630, chancelier par le Bundestag le 6 mai. Le 7 mai, le nouveau chancelier s'est rendu à Paris puis à Varsovie.

■ **Algérie** : L'Assemblée nationale française a adopté une motion réclamant la libération de l'écrivain Boualem Sansal, 80 ans, emprisonné en Algérie pour délit d'opinion. Elle a été votée par 307 députés. 28 (es-

bri les dernières heures du pape François. Or c'est tout le contraire. Les cardinaux n'ont pas voulu entériner un pape comme l'anti-Trump pas plus qu'ils n'ont qualifié Trump d'Antéchrist. Il se trouve que le cardinal Prevost a été douze ans le supérieur général des Augustins (2001-2013) alors que saint Augustin est une référence constante de théologiens américains qui s'est transmise à J. D. Vance. Nul n'était plus qualifié que lui pour lui apporter la réplique.

L'essentiel est pourtant ailleurs : Robert Francis Prevost est paradoxalement plus sud-américain que son prédécesseur Bergoglio, l'Argentine étant européenne au contraire du Pérou, spécialement de la partie nord où il a exercé ses ministères (à la frontière de l'Équateur dans son premier poste missionnaire), plus pauvre, plus délaissée, berceaux des civilisations pré-incas. Cela tombe à pic quand les tensions sont si élevées entre la Maison Blanche et les populations hispaniques, aux frontières mais aussi à l'intérieur du territoire et au sein même de l'Église américaine.

Troisième surprise, quand François avait annoncé après lui un possible Jean XXIV, d'autres un François II pour s'y opposer, le dernier film *Conclave* un Innocent XIV, le principal favori, le cardinal secrétaire d'État Parolin, Paul VII, le nouvel élu a été proclamé sous le nom de Léon XIV. Deux papes Léon émergent de l'Histoire : Léon XIII qui a régné de 1878 à 1903 est surtout connu pour l'encyclique *Rerum Novarum* (1891), fondatrice de la doctrine sociale

de l'Église. Il fut aussi, on l'oublie, le critique de ce qui fut appelé « l'américanisme » (lettre de 1899 au cardinal Gibbons), une dérive alléguée des tendances pré-hérétiques ou préschismatiques de théologiens américains. Léon XIII est aussi le pape qui a vécu le plus longtemps, mort à 93 ans après vingt-cinq ans de règne. Léon XIV qui aura 70 ans le 14 septembre aurait du temps pour lui.

Autre référence mentionnée depuis son élection, celle de Léon Ier qui a régné de 440 et 461, connu pour avoir arrêté Attila aux portes de Rome, fut aussi le contemporain de saint Augustin (décédé en 430). Auteur du Concile de Chalcédoine (451), il a été fait docteur de l'Église et sanctifié. Saint Léon le Grand ou Leo Magnus contre Maga dont l'ambition est de facto invalidée. L'élection de Léon XIV apparaît ainsi comme une radicale subversion du « modèle américain » en voie de mondialisation, un remède ou un contre-poison.

La profonde originalité de l'événement providentiel du 8 mai 2025 est que l'actualité ait été envisagée de la manière la plus habile et la plus subtile, en partant de l'extérieur, de South Side (banlieue sud de Chicago) jusqu'au pied des Andes, mais plus encore, la manière la plus inspirée, issue du plus profond d'une méditation intérieure, d'une spiritualité augustiniennne, désormais en surplomb, au risque du monde.

Dominique Decherf

Un pape de conciliation

Le nouveau pape Léon XIV, élu ce 8 mai, représente par excellence la dimension internationale du catholicisme : à la fois Américain des deux Amériques, celle du Nord et celle du Sud, et Européen de souche, responsable du dicastère des évêques à Rome, Robert-Francis Prevost apparaît aujourd'hui comme un signe vivant et incarné de l'universalité de l'Église.

Il assume d'une manière déclarée l'héritage salubre de Léon XIII, le Pape fondateur de la « Doctrine sociale de l'Église » (souvent méconnue aux États-Unis ou même... dans l'Europe actuelle) : ce choix traduit et manifeste son engagement pastoral concret assumé aux côtés des plus pauvres, au Pérou depuis une vingtaine d'années.

Ce nouveau pape, le Pape Robert Francis Prevost, est à la fois citoyen des États-Unis et citoyen du Pérou. C'est un homme des deux Amériques, l'Amérique du Nord et l'Amérique du Sud, un homme né d'un couple franco-italien, étant originaire de France par sa mère et d'Italie par son père, et donc aussi de souche européenne.

On ne pourra guère « cataloguer » ce Docteur en droit canonique formé à Rome devenu à la fois pasteur sur le terrain et professeur de séminaire en Amérique latine en l'enfermant abusivement dans des catégories idéologiques ou partisans.

Religieux adepte de la spiritualité de saint Augustin, ce champion de l'unité, de la pauvreté et de la charité, Robert Francis Prevost est un ecclésiastique de la « gé-

nération François » : il a été nommé par le Pape Bergoglio en 2018 évêque d'un diocèse pauvre du Pérou où il était missionnaire depuis déjà une douzaine d'années, dans les « périphéries » de l'Église, avant d'être placé à Rome l'an dernier à la tête du dicastère pour la nomination des évêques. Au Pérou, le futur Léon XIV aura joué à deux reprises un rôle déterminant pour maintenir la paix civile.

L'élection comme pape d'un évêque à double citoyenneté états-unienne et péruvienne revêt en outre une dimension spirituelle et morale exceptionnelle, peu après l'hommage rendu en 2020 par le pape François au sacrifice de la religieuse Dorothy Stang : cette citoyenne des États-Unis, devenue aussi citoyenne du Brésil, était tombée comme martyre de la Création et de la Justice en Amazonie pour avoir été pendant quarante ans l'avocate inlassable des paysans chassés de leur terre et une militante du respect de la nature originelle.

L'élection de Léon XIV est un signe sublime de paix, de justice et de complémentarité : à l'heure où le monde doit répondre au défi de la Troisième guerre mondiale et où l'Église elle-même est traversée par des germes de division, on peut y voir un événement providentiel. Successeur du prophétique Léon XIII, Léon XIV se situe comme un pionnier, porteur et précurseur du message chrétien social et humain inspiré par l'Évangile.

Denis Lensel

* Auteur de *François le successeur – la complémentarité des papes*, éd. Pierre Téqui 2020 et de *Les Antigones de l'Évangile*, Artège 2024.



CINÉMA

Cosy crime

ocmaria n'est pas une station balnéaire aussi paisible qu'il y paraît à première vue. Les élections municipales approchent et deux listes, l'une pour la création d'un centre commercial, l'autre pour la préservation du patrimoine breton, s'affrontent. Tous les coups bas sont permis. En plus, un film avec deux gloires du cinéma va y être tourné.

Soizic, la pharmacienne, réussit à décrocher un petit rôle avant d'être assassinée ce qui n'était pas prévu dans le scénario. Humour et rebondissements, Margot et Jean Le Moal poursuivent leur série Bretzel et beurre salé avec l'inénarrable Catherine Wald, détective amateur mais perspicace.

« La vengeance est un plat qui se mange froid », Margot et Jean Le Moal, Calmann-Lévy, 448 p., 15,90 €.

RÉCIT

Exploration du mal

Pendant quatre mois, Claire Berest a suivi le procès de Mazan : un mari invite des hommes chez lui pour violer sa femme sous sédatif, sans son consente-



ment. Ce livre, qui retrace les audiences, est l'occasion de questionner les notions de bien et de mal, de saisir le moment de « bascule » où un « frère humain » devient un criminel. Elle décrit la confrontation, le déni des accusés et le courage de la victime, Gisèle Pélicot, face à ses agresseurs.

« La chair des autres », Claire Berest, Albin Michel, 224 p., 18,90 €.

JEUNESSE

Arbres et plantes

Il y a 20 000 ans, les jardins existaient déjà. Autour de la Méditerranée, on cultivait des pistaches, des lentilles, des fleurs... Cet album, grand format, aux couleurs de la nature, retrace l'histoire d'un espace devenu au fil des siècles un lieu qu'on soigne. Chaque jardin présenté (Pompéi, Roi René, Thabor...) est accompagné d'informations : système d'irrigation, création de terrasses... En friche ou décoré de sculptures, nourricier ou beau à regarder, tous sont source de bonheur.

« Une histoire des jardins de l'Antiquité à nos jours », Mirabelle Croizier, Antoine Quenardel, Charlotte Fauve, Thomas Baas, Gallimard jeunesse, 64 p., 23 €.



REVUE

IA

AOC (acronyme d'Analyse, Opinion, Critique) publie un quotidien d'information en ligne auquel collaborent écrivains et chercheurs. Son premier numéro « papier » vient de sortir avec l'intelligence artificielle pour thème : ses défis à la philosophie, la menace sur l'éthique de la connaissance et de l'action, la pensée à l'ère de sa reproductibilité technique... Une revue qui traite les sujets de société en profondeur.

« Intelligence artificielle », AOC, #1, printemps 2025, 14,90 €. En kiosque et en librairie. www.aoc-media.fr.



sentiellement LFI) ont voté contre et 4 se sont abstenus. La justice algérienne a lancé deux mandats d'arrêt internationaux contre l'écrivain franco-algérien Kamel Daoud (54 ans).

■ **Pologne** : Le Premier ministre polonais Donald Tusk s'est rendu à Nancy le 9 mai pour signer un traité bilatéral d'amitié entre la France et la Pologne.

■ **États-Unis** : Le milliardaire français Bernard Arnault et son fils Alexandre ont rencontré le président Trump à Washington le 6 mai pour parler de la Coupe du monde des clubs de football 2025 et de la Coupe du monde 2026.

■ **Niger** : Les filiales de la firme française Orano (ex-Areva) se disent sans nouvelles de leurs collaborateurs au Niger où leurs bureaux de Niamey ont été perquisitionnés le 5 mai.

Roumanie : Le Premier ministre social-démocrate Marcel Ciolacu a démissionné, le 5 mai, au lendemain du premier tour de l'élection présidentielle.

Israël : Un missile hypersonique iranien lancé par les Houthis a été intercepté le 9 mai dans le ciel de l'aéroport Ben-Gourion près de Tel-Aviv.

■ **Yémen** : Le 6 mai le président Trump a annoncé que les Houthis avaient « capitulé » et qu'un accord de cessez-le-feu avait été conclu avec les États-Unis sous l'égide d'Oman pour rétablir la libre circulation des navires en Mer Rouge. Accord qui ne concerne cependant pas Israël qui a poursuivi ses bombardements sur l'aéroport de Sanaa.

Au-delà des clichés

Le *Washington Post* du 9 mai s'est gravement interrogé sur « *les vues qu'a le nouveau pontife, notamment sur les droits des LG-BTQ+, le climat et la place des femmes dans l'Église* ». Cette approche apparaît typique de ceux qui oublient que, comme tous ses prédécesseurs, Léon XIV a été élu pour s'occuper de toute l'Église, pour raffermir la foi des fidèles et pour proposer au monde le salut par le Christ. Celui-ci ne disait-il, dans l'Évangile du Bon Pasteur lu précisément le dimanche 11 mai, qu'il était venu pour « *donner la vie éternelle* » ?

Le nouveau pape, qui s'est présenté au balcon de Saint-Pierre revêtu de la mozette rouge et de l'étole brodée d'or aux armes pontificales, que François avait refusé d'arborer, a son propre style. Celui-ci s'inscrit d'ailleurs dans la sacralité très visible qui s'est exprimée dans les nombreux offices célébrés depuis la mort de son prédécesseur et qui ont en quelque sorte inondé le monde avec des images de belles liturgies, notamment lors des processions des cardinaux.

Léon XIV s'inscrit dans une triple filiation. Sur le plan de la société, il peut se référer à Léon XIII, qui a défini une doctrine sociale rejetant toutes les formes de matérialisme, tout comme à saint Léon Ier le Grand, qui a su préserver l'Occident en traitant avec les Barbares. Sur le plan pastoral, il se trouve dans la continuité avec François, qui l'a placé à la tête du dicastère des évêques et nommé cardinal il y a deux ans, car il

est incontestablement préoccupé des plus pauvres, qu'il a notamment connus au Pérou. Enfin, il faut insister sur son ancrage augustinien. D'abord parce qu'il appartient à la principale branche de la grande famille héritière de l'auteur des *Confessions* et de *La Cité de Dieu*, autrement dit la tradition de saint Augustin centrée sur la grâce, la conversion et la recherche de Dieu, ce qui devrait le rapprocher des protestants. Parmi ceux qui s'en réclament se trouvent aussi bien les chanoines réguliers de la Mère de Dieu, fréquentés par le colonel Beltrame éborgné en 2018 à Carcassonne, que, comme beaucoup de ses compatriotes catholiques, le vice-président américain J.D. Vance, lequel s'appuie sur l'*ordo caritatis*, l'ordre de la charité, pour établir des cercles successifs auxquels le chrétien doit s'adresser, dans une optique qui n'est vraisemblablement pas tout à fait celle de Léon XIV.

Le successeur de saint Pierre apparaît comme un homme capable d'unir les contraires et d'incarner un pontificat de réconciliation après les soubresauts et les tensions de l'ère précédente.

Son profil de pasteur de terrain, canoniste rigoureux tout autant que missionnaire, lui confère une capacité rare à rapprocher des courants opposés au sein de l'Église, facilitée par un caractère assez souple tout autant que par sa double appartenance à l'Église d'Amérique du Nord, très institutionnelle et en bonne santé financière, et à celle du Sud, plus fragile et pauvre. Ses multiples ascendances, européennes comme antillaises, complètent le tableau.

« *Le mal ne l'emportera pas* », son injonction se situe dans la lignée du « *N'ayez pas peur* » de Jean-Paul II. Prononcée à la date anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et alors que les conflits armés touchent tous les continents, la phrase a rappelé que la paix n'est jamais donnée, car toujours à défendre. Et Léon XIV ne se laissera pas instrumentaliser.

Jean-Joseph de Fassion

Prevost des marchants

Les pèlerins en marche du Jubilé de l'Espérance ont désormais un nouveau berger en la personne du cardinal Robert Francis Prevost élu par ses pairs, le 8 mai dernier, 267^e pape de l'Église catholique sous le nom de Léon XIV.

Le nouveau Souverain Pontife coche, sur le papier, toutes les cases du pape idéal au point qu'on peut se demander pourquoi les savants vaticanistes ne l'avaient pas couché, avant le Concile, sur la liste des « papabile ».

Léon XIV a en effet un parcours diversifié qui lui permet de répondre à quasiment toutes les qualités attendues d'un pape.

C'est un théologien, ce qui n'était pas forcément le cas de son prédécesseur, qui permet de penser qu'il aura, en matière de doctrine, une position claire et ferme. Mais c'est aussi un pasteur comme le montrent les nombreuses années qu'il a passées en paroisse près de Trujillo puis à l'évêché de Chiclayo au Pérou.

Ancien prieur général de l'Ordre des Augustins (et non des Augustiniens

comme on l'entend trop souvent depuis son élection), Léon XIV est un missionnaire. À ce titre, il revêt une dimension universelle qui est justement la définition et la mission de l'Église catholique.

Avant son accession au cardinalat, le nouveau pape était entré dans la Curie romaine au poste hautement stratégique du Dicastère pour les évêques, renforçant ainsi sa connaissance des églises locales.

En outre, le nouveau pape a une formation scientifique qui le prédispose à relever les défis de la nouvelle ère technologique dans laquelle le monde semble être entré entre robotique et intelligence artificielle.

À cette expérience multiple, Léon XIV ajoute également des qualités personnelles. À 69 ans, environ dix de plus que Jean-Paul II et dix de moins que François lors de leur élection, il peut envisager un pontificat d'une vingtaine d'années, suffisamment long pour imprimer sa marque et suffisamment court pour que les dernières années, souvent obérées par les effets de la vieillesse et de la maladie sauf à faire le choix, comme Benoît XVI, de la démission, ne viennent par trop peser sur son échéance. Il semble également, tout en s'inscrivant

dans l'humilité et la simplicité de son prédécesseur, disposer d'une plus grande retenue dans ses propos et d'une plus grande aptitude à la collégialité pour le gouvernement de l'Église.

Alors comment les pronostiqueurs ont-ils pu passer à côté de lui après la mort du pape François ? Il semble qu'ils aient été inhibés dans leur réflexion par un vieil adage selon lequel

tout cardinal peut devenir pape sauf s'il est jésuite ou américain. C'était oublier que François avait déjà fait sauter le premier verrou et qu'il était, par conséquent, tout aussi possible de s'affranchir du second.

En choisissant le nom de Léon XIV, le nouveau pape s'est forcément mis dans les pas de ceux qui avaient porté ce nom avant lui. Les plus connus sont le premier, Léon Ier, dit le Grand (440-461), pape théologien du concile de Chalcédoine en 451 mais aussi pape politique qui parvint, avec l'aide de l'empereur byzantin, à convaincre Attila de se retirer de Rome et le dernier avant lui, Léon XIII (1878-1903), le pape de la doctrine sociale de l'Église, auteur, en 1891, de l'encyclique *Rerum novarum*, inspirée notamment par les travaux du sociologue français René de La Tour du Pin, et initiateur du ralliement des catholiques français à la République. À ce sujet, il convient de rappeler que le ralliement consistait en l'acceptation des institutions républicaines afin que les catholiques ne soient pas des étrangers dans leur propre pays et non en l'adhésion à de quelconques valeurs de la République.

Comme ses illustres prédécesseurs, le pape Léon XIV va devoir à la fois affronter les dures réalités de son temps et répondre, par le fait même de ses nombreux atouts, aux diverses attentes qu'il suscite, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du monde chrétien et de la communauté catholique.

Dans ce contexte, sa plus grande mission, comme finalement celle de tous ceux dans la lignée desquels il s'inscrit désormais, va

être de maintenir l'unité de l'Église. Il n'aura pas trop du parrainage de Saint-Augustin pour appliquer la devise qu'il lui a empruntée : « *In Illo uno unum* » (« *en Celui qui est Un, nous sommes Un* »).

Fabrice de Chanceuil

Malheureuse Algérie

Boualem Sansal a été arrêté à Alger le 16 novembre 2024 et condamné le 27 mars 2025 à cinq ans de prison ferme pour avoir gardé sa liberté d'expression. Dans sa fable orwellienne 2084. *La fin du monde*, il a notamment dénoncé le totalitarisme d'un certain radicalisme religieux. Sous des prétextes fallacieux, sans doute à la main du pouvoir algérien, deux mandats d'arrêts internationaux ont maintenant été lancés contre Kamel Daoud, l'auteur de l'ouvrage *Houris* dans lequel il raconte l'horreur du terrorisme durant la guerre civile des années 1990 et les liens obscurs noués par les pouvoirs civils et militaires avec l'islamisme.

Ruinée par la corruption, l'étatisme, l'intégrisme religieux et une justice prostituée aux plus offrants, qu'a dénoncés aussi Yasmina Khadra dès 1997 dans son excellent roman policier *Morituri* qui vient d'être republié en avril 2025, l'Algérie ne parvient pas à se développer malgré ses richesses naturelles. Alors que le PIB par habitant (en \$ US constant 2015) de la France (10 733 \$) représentait en 1960 à peine plus de quatre fois celui de l'Algérie (2 388 \$), en 2023 ce même PIB de la France

(39 117 \$) est neuf fois supérieur à celui de l'Algérie (4 660 \$). Pour cacher ses misères, le gouvernement algérien ressasse son ressentiment contre son ancienne puissance colonisatrice. Le 18 février dernier, lors de la journée du Chahid célébrant les morts pour l'indépendance algérienne, le président Abdelmadjid Tebboune a encore évoqué « *les crimes du colonialisme français et les épreuves endurées par le peuple algérien pendant 132 ans de domination coloniale* ». Oublieux des bienfaits apportés par la France, il la voue sans fin aux gémonies pour occulter ses propres échecs.

Une culpabilité infondée. – L'Occident hélas encourage ce misérabilisme pleurnichard. Non seulement les Églises chrétiennes ne cessent de battre leur coulpe, mais Emmanuel Macron alors candidat à la présidence qualifia lui-même le 17 février 2017 à Alger la colonisation de « *crime contre l'humanité* » : « [...] *les autorités algériennes ont la capacité de nous placer dans la position d'éternels coupables puisqu'il s'agit du seul crime imprescriptible.* » L'idée de se flageller indéfiniment pour les actes des anciens conquérants sans lesquels le monde serait différent, mais peut-être bien pire, n'a pas de sens. On peut en effet regretter les injustices commises – il y en a eu bien sûr – et rétablir des vérités historiques oubliées ou occultées, mais on ne peut pas être coupables du sang versé par d'autres, pas plus qu'on ne peut pardonner au nom des autres. La culpabilité et la responsabilité sont toujours indi-

■ **Russie** : Le 9 mai, le 80e anniversaire de la Victoire sur le nazisme a vu 11 000 soldats et d'innombrables véhicules militaires défiler sur la Place Rouge devant une vingtaine de chefs d'État dont Xi Jinping, Lula, el-Sissi ou Maduro, mais aussi le Serbe Vucic ou le Slovaque Fico.

■ **Ukraine** : Emmanuel Macron, Friedrich Merz, Keir Starmer et Donald Tusk se sont rendus à Kiev le 10 mai, d'où, avec le président Zelensky, ils ont téléphoné à Donald Trump pour lui dire leur soutien à la proposition américaine faite aux Russes et aux Ukrainiens d'un cessez-le-feu de 30 jours commençant le 12 mai. La Russie a répondu en proposant un nouveau round de négociation directe à Istanbul à partir du 15 mai, tandis que les tirs continuaient sur toute la ligne de front.

viduelles rappelle Hannah Arendt (cf. Responsabilité et jugement) : « Il n'existe pas une sorte de sentiment de culpabilité pour des choses qui se sont produites sans qu'on y ait participé *activement*. » Remettre ce principe en cause, c'est nier la vision de l'homme occidental fondée sur la singularité et l'autonomie de chaque personne.

Les conquêtes façonnent l'histoire. – La réalité est que, comme le dit Yasmina Khadra, « rien ne dure en ce monde, ni les promesses ni les serments, ni les empires ni les conquérants ». Toute domination est dure à supporter mais peut avoir ses mérites. Les colonisations ont façonné les peuples des savoirs mêlés des vain-

queurs et des vaincus. L'histoire humaine a été un continuuel objet de confrontation de combattants avides et de peuples en peine d'avenir meilleur. Entre Orient et Occident, les Étrusques ont conquis le littoral italien avant d'être dominés par les Latins qui ont ensuite étendu leur suprématie sur tout le pourtour méditerranéen. Leur emprise est restée durablement dans les territoires des Celtes et Germains tandis qu'elle fut éphémère dans ceux des tribus et populations de ce qui est aujourd'hui l'Algérie, soumis successivement à Rome, puis aux Vandales, et en partie christianisés, avant que les Arabes viennent les assujettir et les convertir à l'islam, ne serait-ce que pour être exonérés d'impôt, puis progressivement les arabiser.

Les Berbères qui peuplaient les terres de la future Algérie avant d'être dominés au VII^e siècle par les Arabes ont eux-mêmes participé très largement à la conquête et à la colonisation, pendant près de huit siècles (711/1492), d'une grande partie de l'Espagne romano-wisigothique. Ils l'ont fait sans ménagement, sans pitié et sans se priver de la piller allègrement (cf. Rafael Sanchez Saus, *Les Chrétiens dans Al-Andalus*). Il faut ajouter que si Charles X a envoyé les troupes françaises conquérir Alger en 1830 pour tenter, vainement, de sauver son trône, c'était aussi comme une revanche sur près de trois siècles de piraterie ravageuse en Méditerranée contre les pays chrétiens (cf. Robert C Davis) pour le plus grand profit du dey d'Alger et de la puissance ottomane qui continuait de coloniser ces territoires.

Ombres et lumières. – Toute histoire est nourrie d'ombres et lumières. Ceux qui considéraient en Amérique du Nord qu'« *un bon Indien est un Indien mort* » ne valaient pas mieux que les Anglais qui ont tenté d'éradiquer d'Australie toute présence indigène. Mais si les Espagnols d'Hernan Cortès ont sûrement perpétré des exactions, ils n'ont gagné de si vastes territoires qu'avec l'aide volontaire de très nombreuses tribus indiennes révoltées contre les Aztèques et les Incas, anthropophages et esclavagistes, qui faisaient régner leur tyrannie sur les populations indigènes (Cf. Marcelo Gullo Omodeo, *Ceux qui devraient demander pardon*).

En se présentant sans cesse comme l'innocente victime de la colonisation, l'Algérie, comme tant d'autres pays anciennement colonisés, cache son incapacité à assumer son indépendance et à prospérer. Cette tunique d'offensé éternel dans laquelle elle se drapait est une tunique de Nessus : elle l'empoisonne. Plutôt que de réclamer des réparations injustifiées à la France et de rejeter sans nuance son héritage, elle ferait mieux, tout en gardant son identité, d'y puiser les ressources qui alimentent la civilisation : l'État de droit, la liberté de penser, d'aller et venir, d'échanger... Bien d'autres de nos territoires d'outre-mer, de la Nouvelle-Calédonie aux îles caraïbes, devraient en faire de même.

Jean-Philippe Delsol

Débris spatiaux

Le retour récent de Cosmos 482, vaisseau spatial lancé en 1972 par l'URSS, relance la réflexion sur les risques de retombées sur terre des débris spatiaux. A priori la capsule d'un mètre de diamètre pesant cinq cents kilos est retombée samedi dans l'océan Indien à l'ouest de Jakarta.

Ce vaisseau était suivi par toutes les agences y compris russes depuis que la Russie avait compris que le vaisseau traverserait l'atmosphère sans dommage et qu'il risquait d'arriver sur la planète.

Au départ destiné à atteindre Vénus, le vaisseau s'était désintégré en quatre morceaux n'ayant pu atteindre son objectif, mais il restait cette capsule qui a tourné autour de la planète pendant cinquante ans, n'ayant pas réussi à quitter l'orbite terrestre. La conception de l'engin lui permettait de ne pas être désintégrée.

Selon les spécialistes, ces phénomènes arrivent régulièrement, chaque jour pour les petits objets, chaque semaine pour les plus gros, mais en général, ils sont désintégrés au moment de leur rentrée dans l'atmosphère. Les risques qu'ils se posent sur des zones habitées sont infimes. Normalement ils retombent plus généralement dans les mers.

Mais depuis quelques années, la multiplication d'envoi dans l'espace d'engins spatiaux rend obligatoire une réflexion et une réglementation sur les déchets, mais surtout de concevoir des engins qui seront gérables lorsqu'ils n'atteignent pas leur cible.

Philippe Buron Pilâtre

Barbares

Le 10 mai à Évian vers 6 heures du matin, un pompier volontaire de 38 ans tentait, avec des collègues, de faire cesser un « rodéo urbain » de deux voitures sur le parking d'un collège près de sa caserne. Il a été volontairement percuté par un des automobilistes, 19 ans, qui est ensuite sorti de sa voiture pour cracher sur sa victime souffrant, a-t-on appris peu après, d'une fracture du crâne et d'un enfoncement thoracique. Le chauffard a été rapidement arrêté par la police. Il était sous l'emprise de l'alcool et probablement de protoxyde d'azote. L'autre participant au rodéo a été arrêté un peu plus tard. Apparemment, les deux faisaient l'objet d'une suspension de permis.

Le 7 mai, alors qu'on se réjouissait de la victoire du Paris-Saint-Germain Football Club, au Parc des Princes, sur le club londonien Arsenal, se qualifiant ainsi pour la finale de la Ligue des champions qui aura lieu à Milan le 31 mai, débouchaient sur les périphériques parisiens puis dans le quartier de l'Arc de triomphe des dizaines de voitures et de motos, faisant leur rodéo et déversant des hordes d'émeutiers s'en prenant à la police, cassant une vitrine ici, dépeçant ou brûlant quelques voitures là, entre 23 h 30 et 3 heures du matin. Il n'y a eu que trois blessés dont l'un écrasé par un VTC, mais dont le conducteur, selon les propos du préfet de police de Paris, Laurent Nuñez, a agi plus par panique et crainte d'être lynché, que par une volonté criminelle. Ce conducteur de 31 ans, dont l'identité a été révélée sur les réseaux

sociaux, est désormais victime d'appels au meurtre.

Le ministre de l'Intérieur, Bruneau Retailleau, s'est immédiatement rendu à Évian pour dénoncer « cette société laxiste [qui] a engendré une fabrique de barbares ». Un sondage CSA pour Europe 1, CNews et le Journal du dimanche indiquait au même moment que 81 % des personnes interrogées étaient favorables à ce que les policiers soient autorisés à se lancer dans des courses-poursuites contre les auteurs de « rodéos sauvages ». Beaucoup demandent notamment que la police française soit formée à pratiquer « le contact tactique », c'est-à-dire à faire tomber les motards fous ou ceux qui viennent de commettre un vol à l'arraché, ainsi que cela se pratique en Grande-Bretagne depuis 2017, avec des résultats statistiques remarquables selon certains commentateurs. Il s'agit de savoir jusqu'à quel point il est plus dangereux de renverser un motard en fuite, même sans casque, ou un automobiliste forçant un barrage de police, que de les laisser s'échapper au risque de mettre en péril la vie de quelque piéton innocent.

La police française est réputée, selon d'autres commentateurs, manquer de formation (faute de crédits) voire de jugement en ces matières. On a vu qu'à l'Onu, des commissions composées de représentants de divers pays ont dénoncé le « racisme systémique » de la police française, déduit du fait que la plupart des automobilistes ou motocyclistes contrôlés ou arrêtés étaient « racisés ». Les mêmes reproches qui sont faits aux polices américaines notamment depuis le meurtre de l'Afro-Américain George

Floyd, le 25 mai 2020 à Minneapolis... Et puis on sait que la violence engendre la violence.

On se souvient encore à cet égard de Naël, 17 ans, qui au volant d'une grosse cylindrée, avait redémarré devant un policier qui le contrôlait à Nanterre le 27 juin 2023. Le policier avait tiré. Il doit comparaître bientôt devant la justice pour homicide volontaire. Cette mort violente provoqua des émeutes dans des quartiers sensibles à travers toute la France, un milliard de dégâts déclarés aux assurances. Cela évoque aussi le mois d'émeute que connut la France en novembre 2005 après la mort par électrocution de deux adolescents qui, pour fuir la police, s'étaient réfugiés dans un transformateur électrique...

Sociologues et politiques ont depuis longtemps donné leur langue au chat. Des milliards d'euros ont été déversés depuis les années 1980 dans une « *politique de la ville* », de Jacques Barrot à Jean-Louis Borloo en passant par Roland Castro, qui n'a pas donné les effets attendus, faute, entre autres, de vouloir nommer et combattre l'emprise des trafiquants de drogue et des islamistes sur les quartiers. Les barbares sont là. Le contraste est énorme entre cette « France courageuse », citée par Bruno Retailleau, incarnée par un pompier volontaire qui, au risque de sa vie, tente de faire cesser un désordre, et des individus dangereux pour les autres et pour eux-mêmes dont aucune institution civilisée ne sait que faire.

Paul Chassard

■ **Industrie** : Le groupe français Axens, associé au Chinois Minmetals New Energy Material, a racheté dix hectares de la friche industrielle des anciennes usines (fermées en 2022) des tubes Vallourec à Saint-Saulves, près de Valenciennes. Il compte y fabriquer des éléments de batteries électriques à partir de 2028 et prévoit l'embauche de 400 personnes sur place. L'investissement est estimé à 500 millions d'euros et il est le bienvenu après l'échec de plusieurs autres projets (usine d'hydrogène H2V) sur la même commune.

■ **Cinéma** : Le 78^e festival de Cannes a lieu du 13 au 24 mai. Il est présidé par l'actrice Juliette Binoche.

■ **Disparition** : L'académicien Angelo Rinaldi est mort le 7 mai à 84 ans.

Civisme

La liste ne concerne que la seule région Auvergne-Rhône-Alpes, mais elle peut malheureusement être dupliquée ailleurs. Le 10 mai, un pompier a été grièvement blessé, avec pronostic vital engagé, alors qu'il tentait de mettre fin à un rodéo urbain à Évian-les-Bains, en Haute-Savoie. Le même jour et dans le même département, à Gaillard, un homme d'une vingtaine d'années est mort lors d'un conflit entre deux groupes d'automobilistes. Toujours ce 10 mai, le Comité de quartier La Gare-Delille-Les Carmes de Clermont-Ferrand a organisé une marche pour dénoncer le trafic de drogue dans le quartier.

De manière identique, si l'on ose dire, le 15 avril, lors d'un contrôle routier des gendarmes entre les communes de Vernaison, Solaize et Sérézin-du-Rhône, 50 infractions au code de la route ont été relevées en deux heures : conduite sous stupéfiants ou en ayant consommé de l'alcool, défaut d'assurance, conduite sans permis, usage du téléphone ou d'oreillettes, conduite sans ceinture, excès de vitesse... Le renforcement des opérations décidé par la préfecture du Rhône a permis de semblables relevés à plusieurs reprises.

Cela montre une réalité qui, ajoutée aux coups de couteau dans et à l'extérieur des établissements scolaires et aux attaques au mortier comme au pistolet dans la rue, semble ne plus rien épargner. La solution de facilité consiste à les réduire aux menées de minorités socio-ethniques ou de membres du grand banditisme, particulièrement dans le domaine du narcotrafic. Mais le constat le plus sincère renvoie à cette brutalisation de la société que politiques et experts en tous genres n'hésitent plus à dénoncer. Il convient toutefois de se montrer réaliste, car elle touche l'ensemble des citoyens, dont de plus en plus ne savent plus ce que signifie le civisme qui devrait les définir. Automobilistes, piétons, cyclistes et autres conducteurs de trottinettes devraient ainsi tous se remettre en cause en commençant par respecter les signalisations et les codes de conduite.

Précy

Agriculteurs

Les deux principaux syndicats agricoles, la FNSEA et la Coordination rurale (CR), ont dénoncé la tournure qu'a pris la discussion parlementaire au Palais Bourbon de la proposition de loi Duplomb, déjà adoptée par le Sénat. Ce texte entend lever des contraintes écologistes pesant sur leur profession. En effet, le 6 mai, en commission du développement durable, présidée par Sandrine Le Feur députée macroniste du Finistère, une alliance entre la gauche et le centre (MoDem) a supprimé l'article de la proposition de loi déclarant d'intérêt général le stockage d'eau à des fins agricoles. Un article 5 défendu notamment par les groupes LR, UDR et RN.

Ce vote, encouragé par la présidente de commission précitée, constitue une véritable déclaration de guerre pour Véronique Le Floc'h et Arnaud Rousseau, respectivement dirigeants de la CR et de la FNSEA. Pour la présidente de la CR, « *on est en droit de se demander si la représentation nationale ne se moque pas purement et simplement des agriculteurs au profit des écologistes les plus radicaux, malgré nos mobilisations d'ampleur* ». Reste désormais à savoir si cet article controversé sera rétabli lors de la discussion de la loi en séance plénière prévue entre le 26 et le 30 mai.

Jean Bongrain

Fromage

Le compte X du préfet du Jura (@Prefet39) affichait le 10 mai à 23 heures le message suivant : « *Le comté, c'est du Jura, du goût, du calcium, des protéines... et zéro culpabilité. Un savoir-faire, des éleveurs engagés, une filière exemplaire. L'interdire ? Autant interdire les couchers de soleil sur le Jura.* » Prose digne du sous-préfet aux champs d'Alphonse Daudet ? Qu'est-ce qui a justifié cette envolée justement appréciée par les producteurs de fromages (qui pèsent leur poids dans cette région) : le Comté bien sûr, mais aussi le Morbier, le Vacherin Mont d'Or, la Cancoillotte ?

Il s'agit d'une tribune de l'« *écologue naturaliste* » Pierre Rigaux sur France Inter le 24 avril. Celui-ci rappelait que pour avoir du lait, il faut inséminer (artificiellement) des génisses dont les veaux finissent directement à l'abattoir s'ils sont mâles, et renouvellent le cheptel des vaches laitières s'ils sont femelles (on devrait dire « *velles* »), avant de finir à l'abattoir... Pierre Rigaux est un militant animaliste. Il dénonce aussi la pollution des eaux des rivières par les fromageries jurassiennes, avec une diminution de la diversité des poissons, etc., pour conclure : « *Si le Comté est mauvais écologiquement, si c'est mauvais pour les animaux, terrible même pour les animaux [...], il faut donc arrêter d'en manger.* » Les producteurs de Comté, qui ont payé des campagnes de publicité, notamment sur France Inter, pour leur fromage AOP se sont sentis floués.

À vrai dire ce discours végétarien est connu de toutes les familles françaises où il

y a, depuis un demi-siècle, souvent un ado révolté qui préfère le « lait de soja » et refuse de manger de la viande parce que « *c'est pas gentil pour les animaux* ». Dans le Marais à Paris, les restaurants végétaliens ont une clientèle assidue de « bobos ». Libre à cette minorité d'adopter le régime alimentaire qui lui plaît. Tant qu'ils n'imposent pas leurs choix à la majorité. Tant qu'ils ne deviennent pas agressifs avec les gens qui travaillent dans l'agriculture, l'élevage, la boucherie, la restauration... Ce qui a choqué le préfet, et une certaine presse de droite (*Figaro-magazine*, *JDD*, *Cnews*), c'est que France Inter donne, sans aucune contrepartie ni débat, du crédit à une de ces idéologies progressistes dont les médias financés par les impôts aiment à « rééduquer » les Français qui n'ont rien demandé.

Cela ne veut pas dire que tout soit faux dans la dénonciation des pratiques de l'Agroalimentaire. L'industrialisation, la pression sur les prix exercée par la grande distribution (et les consommateurs qui préfèrent dépenser leur argent dans les loisirs que dans la nourriture) tirent vers le bas bien des filières. Et il est certain que le bien-être animal n'est pas en progrès au fur et à mesure que les conditions sociales des éleveurs se dégradent. Quant à la pollution des eaux, c'est une triste réalité où les préfectures se sont montrées bien faibles ces dernières années, à l'égard de Lactalis ou des fromageries Bel par exemple, pour en rester au Jura, mais concernant plutôt des fromages fondus très populaires. À noter que, depuis 2024, les portions de « Vache qui rit » sont disponibles en version végétarienne,

sans aucune matière animale... Est-ce l'avenir ?

Dernière réflexion « théologique ». Le premier meurtre, si l'on en croit la Bible, fut indirectement suscité par le fait que Dieu avait agréé le sacrifice de l'éleveur Abel et non celui de l'agriculteur Caïn. Le premier avait probablement sacrifié un agneau. Et le second des épis de céréales. Jusqu'à présent le rôle du gentil n'était pas attribué à Caïn. Mais avec l'effacement de la civilisation judéo-chrétienne, tout est possible. Le 11 mai, l'Église catholique fêtait « *le Bon Berger* ». Pas sûr que cela plaise à M. Rigaux.

Paul Chassard

Propriété

Le 5 mai, la ministre du logement Valérie Lotard a présidé une réunion de l'Observatoire national des impayés de loyers et de charges locatives (créé en 2021). Il s'agirait de venir en aide aux quelque 1,5 million de ménages qui, chaque année, rencontrent des difficultés à payer leur loyer, dont 500 000 vont jusqu'à recevoir un commandement de payer et 24 556 (en 2024) sont expulsés avec le concours de la force publique. C'est un des aspects du problème. De l'autre côté on trouve des propriétaires bailleurs sans loyers, mais non sans charges ni impôts, voire intérêts de dette à rembourser. Les créanciers publics ou parapublics (compagnie des eaux par exemple) n'attendent pas pour envoyer leurs avis à tiers détenteurs sur les divers autres revenus des propriétaires, tandis que ceux-ci doivent de leur côté faire appel à des huissiers

et avocats qui se font payer d'avance avec des « provisions » pour tenter d'actionner les tribunaux.

Les mauvais payeurs peuvent être victimes d'un destin implacable : maladie, chômage, mésentente familiale, incapacité à gérer un budget, mais aussi mauvaise foi, volonté de gruger son prochain, voire parti pris politique quand il s'agit de squats organisés par des associations en faveur de migrants ou de marginaux. Cela n'est pas facile à contrer pour les propriétaires, grands ou petits. Et c'est encore plus vrai quand il s'agit de locaux professionnels car la justice commerciale est encore plus encombrée que les autres.

Il y avait déséquilibre en défaveur des propriétaires. C'est pourquoi une loi « *antisquatt* » a été votée en 2023 à l'initiative du député Guillaume Kasbarian. On s'est vite rendu compte qu'elle ne réglait qu'une partie des problèmes quand l'occupant qui ne paie pas a décidé d'utiliser tous les recours et soutiens qui s'offrent à lui. Le principe du « *droit au logement* » qui pose qu'on ne peut expulser personne avant de lui avoir trouvé un logement décent n'est pas l'apanage des seuls communistes ou socialistes. La ministre du Logement Christine Boutin l'a promu du temps du président Sarkozy, pour des motifs honorables de charité démocrate-chrétienne mais qui, en l'occurrence, sont aux frais de certains propriétaires malchanceux...

En France, c'est la Révolution de 1789 qui a considéré la propriété privée comme un droit de l'homme organisé ensuite par le Code civil napoléonien, dont le romancier Stendhal faisait son manuel de littérature. Aujourd'hui les codes sont

défigurés par l'inflation normative (1)... Et le propriétaire a plus mauvaise presse que jamais. Le quotidien *Le Monde* (6 mai) dénonce une « société redevenue une société d'héritiers », avec ce que cela suppose de blocages et d'injustices. Vite de nouvelles taxes pour rétablir l'équilibre !

Les propriétaires, notamment ceux qui veulent donner en location une maison ou un appartement, se font piéger par des incitations fiscales qui poussent à des choix parfois désastreux parce que l'administration et la justice ne font pas régner une sécurité sur la longue durée. Bien sûr, beaucoup se sont enrichis à la faveur d'un boom de l'immobilier. Mais la situation n'est pas saine. Les locataires en pâtissent. Des juges, qui ont des lunettes idéologiques, font pencher la balance dans le sens des plus pauvres, mais cela freine l'investissement, surtout la construction de logements neufs, là où il y en aurait besoin et où l'initiative publique – du fait de finances exsangues – ne peut suffire. Ajoutons-y cette folie écologiste qui a imposé des normes d'isolation en vérité inapplicables aux logements anciens, moyennant des primes qui tournent souvent à l'escroquerie...

Il ne faut pas croire que la situation française serait bien pire que celle des autres

pays riches. Même si en Allemagne, par exemple, la part consacrée au logement est moindre qu'en France. Le quotidien *Ouest-France* raconte (7 mai) comment un propriétaire de Chicago, dont la maison à vendre avait été squattée par une famille indélicat, faute de trouver le moindre appui auprès de la police et de la justice de son pays, avait squatté ses squatteurs et obtenu gain de cause grâce à la pression médiatique et en versant une « indemnité » à ceux qui le volaient. Mais il est rarement bon, pour les propriétaires, de se faire justice soi-même.

Dans d'autres cas c'est le contraire : des propriétaires abusent du droit pour exploiter leurs locataires. L'insécurité juridique et sociale ruine l'avenir de beaucoup de gens, même si certains profitent des « trous dans la raquette » que comporte forcément un système de normes où le détail l'emporte sur l'esprit de justice et d'efficacité. Qui nous redonnera des législateurs modestes dans leurs ambitions, sachant écrire une loi respectable et durable ? Alors la propriété redeviendra une liberté et un facteur de progrès. Les non-propriétaires en bénéficieront également.

Frédéric Aimard

(1) Christophe Eoche-Duval, *L'inflation normative*, Plon.

LA NATION FRANÇAISE

directeur de la publication : Frédéric Aimard.

Édité par Spfc-Acip,

60, rue de Fontenay 92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre.

TVA intracommunautaire FR21418382149.

ISSN 2967-2988 - Imprimé par nos soins.

Abonnement 1 an : 30 euros à l'ordre de Spfc-Acip.

Merci de signaler aussi par mail, votre réabonnement

Paiement par virement. Rib sur demande.

frederic.aimard@gmail.com

Le dernier président assassiné

par Frédéric Aimard

On estime à 22 000 le nombre de plaques de rue à son nom, ce à quoi il faut ajouter des ouvrages d'art, de nombreux groupes scolaires, etc. Et pourtant, que saurions-nous dire du « dernier président assassiné » (à coups de pistolet, le 7 mai 1932 à Paris lors du salon des écrivains combattants) ? Qu'il portait une belle barbe blanche ? Que la guerre de 14-18 lui avait pris quatre de ses cinq fils ? Qu'il avait été gouverneur général de l'Indo-Chine ? Peut-être le nom de son assassin (Paul Gorgulov) ? Mais alors il faut être adepte des jeux radio-télévisés.

La vérité c'est que Paul Doumer est un « président inconnu » comme on parle du « soldat inconnu » pour lequel ce grand homme avait une révérence infinie. Car oui c'était un grand homme et cela Paul Mougenot, jeune élu local du Chemin des Dames dans l'Aisne où il est agriculteur, héritier de quatre générations d'agriculteurs sur les mêmes parcelles, s'en est laissé convaincre. À force de rencontrer le beau buste de marbre blanc (par le sculpteur Raymond Sudre) qui l'accueille à la préfecture de Laon lors de chaque réunion du Conseil départemental de l'Aisne ? Plus sérieusement, par l'étude de dossiers municipaux où il découvrit d'abord son rôle majeur dans certains aménagements de Laon dont il fut premier maire-adjoint puis député et où il fit installer un tramway en 1899. Paul Mougenot remonte ensuite



le fil d'une vie, avec l'aisance du collaborateur du cabinet d'archives généalogiques Andriveau qu'il est également.

En 270 pages, voici reconstituée la fabuleuse ascension sociale d'un garçon pauvre né à Aurillac en 1857, élevé à Montmartre, qui n'aura pas connu son mystérieux père, et bénéficiera à plein de l'école publique gratuite et obligatoire pour obtenir certificat d'études primaires, baccalauréat (moins de 1 % des hommes à son époque), licences en mathématiques puis en droit, tout en travaillant dès l'âge de 12 ans mais en fréquentant assidûment les cours du soir du Conservatoire national des arts et métiers.

D'abord radical très engagé à gauche, il s'assagi-

ra au cours d'un parcours politique impressionnant, dont le point de départ et les premières grandes étapes doivent tout à son affiliation à la Franc-Maçonnerie, grâce à sa rencontre des sénateurs et conseillers généraux de l'Aisne Henri Martin et William Waddington, qui l'initièrent également au journalisme. On le retrouvera ensuite souvent ministre, notamment des Finances. Il fut l'un des inventeurs de l'impôt sur le revenu ! Et un promoteur infatigable du chemin de fer...

Comment il épousa Blanche Richel, l'amour de sa vie auquel il restera toujours fidèle, et comment il fut élu aussi bien à Auxerre, dont il fut député, qu'en Corse dont il fut longtemps sénateur sans y mettre

beaucoup les pieds, vous le découvrirez dans cette biographie plus palpitante qu'on aurait pu le penser. Le style fluide et plein de trouvailles nous ramène à nos références culturelles les plus actuelles. Car notre jeune élu divers droite d'aujourd'hui est littéralement tombé amoureux de ce vieux multi-président (de la Chambre des députés, du Sénat, etc.) radical de l'entre-deux-guerres. Sans se faire aucune illusion sur les failles sans lesquelles aucun homme politique ne parviendrait à de tels sommets, Paul Mougenot nous fait découvrir qu'au-delà du travailleur acharné, du patriote presque fanatique, il y a en Paul Doumer un modèle dont notre temps, qui n'a que les mots République et Laïcité à la bouche, ferait bien de s'inspirer. Pour l'efficacité, mais aussi pour l'ampleur de vue et la tolérance profonde – on avait pu le constater dès « l'affaire des fiches » (1904) ou de la séparation de l'Église et de l'État (1905) – qui ont fini par le fâcher avec ses sectaires amis du Grand Orient, mais l'ont rendu si populaire. Ce sont peut-être ces qualités, plus que la tourmente historique qui allait ensuite tout niveler, qui l'ont fait à ce point oublier de l'Histoire, tant la stature de Paul Doumer fait de l'ombre au personnel politique des périodes suivantes... et de la nôtre. ■

Paul Mougenot, *Paul Doumer, le dernier président assassiné*, Passés/Composés, 2025, 270 pages.

Jean-Luc Mélenchon

par Frédéric Aimard

Deux journalistes (de *Libération* et du *Monde*) (1) décrivent la très résistible ascension de ce militant socialiste formé à l'école trotskiste (« *lambertiste* », comme Lionel Jospin, David Assouline ou Jean-Christophe Cambadélis...), qui a tutoyé les sommets électoraux depuis 2005 (campagne contre le traité de Maastricht) sans jamais parvenir au pouvoir. Heureusement, car ce livre établit les tendances dictatoriales de ce chef « révolutionnaire » qui a institué le management toxique en règle dans sa modeste organisation et qui aurait probablement « pété les plombs », s'il avait obtenu un pouvoir plus grand, quel que soit par ailleurs son programme utopique et à géométrie variable.

On se souvient de son départ, en 2008, du Parti socialiste où il avait fait une honnête carrière, pour préparer l'élection présidentielle de 2012 (11,10 % des voix), de l'élection européenne de 2014 où son Front de gauche frôla les 9 %, des présidentielles de 2017 (où le score de 19,58 % surprit tout le monde) et de 2022 (où ses 21,95 % donnèrent naissance à sa suprématie sur la gauche avec la création de la Nupes). Dès février 2016, il s'est appuyé sur La France insoumise, un mouvement et non un parti au sens classique, « *une organisation composée de légionnaires plutôt que d'une armada de militants, au service d'une seule et unique cause : la conquête présidentielle* ». Et de citer François Mitterrand qui aimait à répéter que « *Cent hommes peuvent*

conquérir un pays ». Quand on est si peu nombreux à décider, il n'est sans doute pas besoin d'organes de décision complexes et plus ou moins démocratiques puisque la seule « *clef de voûte* », ainsi que se définit lui-même Jean-Luc Mélenchon, est le chef lui-même.

Les enquêteurs ont cependant retenu quelques-unes des principales figures qui ont permis à Jean-Luc Mélenchon d'organiser ses combats électoraux. Une dizaine d'hommes et de femmes qui en laissent beaucoup d'autres dans l'ombre. Le principal lieutenant actuel de Mélenchon, Manuel Bompard, a déclaré que ce livre n'était qu'un ramassis de médisances collectées auprès d'aigris – ce n'est pas faux. Et que donc il ne présentait aucun intérêt – ce qui est moins vrai, parce que l'accumulation des déceptions d'anciens fidèles finit par décrire un système où les militants sont « des pions écarlates », les combats pour l'autonomie des femmes méprisés, etc. Le livre rappelle que l'argent des campagnes a été utilisé pour contrôler les uns et les autres, au risque d'ailleurs d'imprudences et de tomber sous les coups de la justice, ce qui pend au nez au futur candidat à la présidentielle de 2027 (ou d'avant), comme on l'a vu à l'autre bord politique pour Marine Le Pen.

À vrai dire, pour qui suit la vie politique, on n'apprend rien qu'on ne sache déjà, au moins dans les trois premiers quarts du livre qui situent le contexte et expliquent comment ce

monstre sacré s'est installé dans notre paysage politique presque immuable (mais il a 73 ans). Vers les derniers chapitres, les portraits s'affinent et deviennent de plus en plus cruels. Notamment celui de sa compagne Sophia Chirikou. Cela est plus croustillant. Ou de Sébastien Delogu. Accablant de médiocrité. Il n'y a que ceux qui ne voulaient pas savoir qui seront étonnés. Quant à comprendre que Mélenchon est fasciné par les régimes autoritaires et que vis-à-vis de la Russie ou de la Chine, il a de coupables indulgences, ne suffit-il pas de l'écouter à la radio ou la télévision ?

Si l'on veut descendre dans le détail, on apprendra que « *Pour juger les siens et les sanctionner, LFI s'est doté d'un organe : le CRP, pour Comité de respect des principes. Un tribunal politique où les fausses accusations fleurissent et où le contradictoire n'existe pas toujours. On vire des militants par vagues, avec un bref mail, sans procès à charge ou à décharge, parfois sur des motifs de racisme et de sexisme inventés.* » C'est tout un système. « *Mélenchon est un maltraitant qui crée des maltraitants* », dit Raquel Garrido, compagne d'Alexis Corbière, tous les deux épurés du parti pour avoir réclamé plus de démocratie interne. Mais d'où vient sa violence, à lui ?

Si on écarte le côté purement psychologique, il faut croire que « *Comme tous les lambertistes, [...] Mélenchon a reçu une formation intellectuelle et politique*

rigoureuse. Il a lu les classiques du marxisme, du léninisme, du trotskisme... De la République populaire de Chine à l'Union soviétique, l'extrême gauche observe cette règle : on tue les compagnons de route pour faire monter des jeunes dévoués, sans mémoire. [...] Lambert, la figure du Parti communiste internationaliste qui a inspiré Mélenchon, s'entourait lui aussi de jeunes entièrement formés en interne et opérait des purges régulières qui ont également pour avantage d'avertir les autres. Depuis ses années dans l'Essonne, l'ancien socialiste a toujours aimé s'entourer de novices. Politiquement, il est convaincu que c'est dans la jeunesse que se trouve la radicalité nécessaire pour faire basculer une élection. Personnellement, il a le sentiment de se régénérer à leur contact. » Ailleurs on lira que Mélenchon est « *un monstre d'intelligence, de culture* ». « *Il a une puissance intellectuelle qui fait peur* ». « *Il a un côté un peu paternaliste, avec les filles comme les garçons. Il adore être admiré, faire les gens, jouer au pygmalion.* »

Tout cela ne le rend pas complètement antipathique. Reste le cynisme politique qui l'a fait passer du laïcisme franc-maçon très offensif à un islamo-progressisme purement électoral, confinant à l'antisémitisme, où on ne se demande pas trop qui sera le dindon de la farce. ■

Charlotte Belaïch, Olivier Pérou, *La Meute, enquête sur la France insoumise de Jean-Luc Mélenchon*, Flammarion, 2025.

De la Révolution à la Restauration

par Jean Étèvenaux

Bien qu'on parle surtout en ce moment, 80^e anniversaire oblige, de la Seconde Guerre mondiale, les diverses époques de l'Histoire attirent toujours autant les lecteurs. Pour s'en tenir aux quarante années couvrant la France de 1789, début de la Révolution, à 1830, fin de la Restauration, les amateurs disposent d'une large palette, permettant souvent de renouveler les connaissances.

Commençons par un ouvrage assez inattendu alliant le passé militaire à l'ancrage géographique, *À moi Auvergne ! Une histoire illustrée du 92^e régiment d'infanterie* (Paris, Pierre de Taillac, 2024, 216 pages). D'une manière pointilliste, Jean-Clément Martin, lui, propose une revue : *50 objets racontent la Révolution française* (Paris, Eyrolles, 2025, 208 pages). Timothy Tackett montre *Par la volonté du peuple Comment les députés de 1789 sont devenus révolutionnaires* (Paris, Albin Michel, 2025, 496 pages). Même approche avec Jean-Paul Desprat relatant la tragique *Histoire des Girondins* (Paris, Perrin, 2025, 672 pages). De son côté, Aurélien Lignereux trace une fresque malheureusement dépourvue d'index, **La France. Révolution et Empire 1788-1815** (Paris, Armand Colin, 2024, 558 + cartes).

Nous voici donc dans la période impériale. Deux titres piquent d'abord la curiosité. D'abord, avec sa minutie et sa clarté de chartiste, Charles-Éloi Vial répertorie *Les lieux de Napoléon* (Perrin, Paris, 2025, 560 pages), qui rappelle opportunément la multiplicité de ses déplacements. Ensuite, Frédéric Bonnaud et Joël Daire étudient *Napoléon vu par Abel Gance* (Paris, La Table ronde, 2024, 312 pages). Grâce à Jean-Yves Besse-lièvre, revit une pièce unique, *Le Canon de l'Empereur* (Paris / Rennes, Musée national de la Marine / Ouest-France, 2024, 80 pages). Sur le plan

militaire, on retiendra l'exposé nuancé de Walter Bruyère-Ostells sur *Les maréchaux d'Empire* (Paris, Perrin, 2024, 384 pages) et les descriptions pittoresques, contrastées et finalement assez fines de Sébastien Blaze dans ses *Mémoires d'un apothicaire sur la guerre d'Espagne 1808-1814* (Paris, Mercure de France, 2025, 626 pages).

Enfin, Gérard Lucotte et Philippe Bornet tentent de répondre à la question : *Qui a tué Napoléon ? 10 nouvelles enquêtes scientifiques au secours de l'Histoire* (Paris, Max Milo, 2024, 200 pages) ; même si l'on ne partage pas les interprétations des auteurs, il y a là une contribution qui ne saurait être négligée, faisant la part belle à la génétique.

Il était difficile de venir après l'Empereur. Néanmoins, le premier frère de Louis XVI y réussit et fut même le seul des cinq souverains français du XIX^e siècle à mourir sur le trône : Philip Mansel retrace la destinée d'un *Louis XVIII* (Paris, Perrin, 2024, 768 pages) peut-être plus européen que Napoléon. Il y eut ensuite le règne de l'ultime roi de la dynastie, inauguré en quelque sorte par Le sacre de Charles X. *Les derniers feux des Bourbons* (Paris, Perrin, 2025, 352 pages). Établissant notamment que Louis XVIII avait voulu être sacré et que la cérémonie de Reims fut aménagée en fonction des événements survenus depuis la Révolution, le travail de Bernard Degout aide à comprendre les réflexions que Marc Bloch avait développées dans son étude qui vient d'être rééditée, *La vie d'outre-tombe du roi Salomon* (Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2024, 112 pages), remarquable pénétration, par un agnostique, du sens du sacré, dynastique en l'occurrence. ■

PROCHAINES MANIFESTATIONS PUBLIQUES DU CARREFOUR DES ACTEURS SOCIAUX

1/ jeudi 15 mai 2025 à 16 heures Au siège de l'École des Hautes Études Internationales et Politiques (HEIP) 10 Rue Sextius Michel 75015 - Paris conférence du Dr Nicolas Badaoui « La Diplomatie de l'Énergie au Moyen-Orient et sur les deux rives de la Méditerranée » avec le concours de École des Hautes Études Internationales et Politiques – HEIP et en collaboration avec la Revue Politique et Parlementaire Voir présentation de l'ouvrage : voir présentation de l'ouvrage et affiche. inscription obligatoire dircas@cas-france.

2/ lundi 19 mai 2025 rencontre avec Daniel Miroux, président de l'Alliance Champlai (Nouméa) ; Le lieu de la réunion sera dressé aux personnes inscrites. ; Inscription obligatoire dircas@cas-france.org

3/ mardi 20 mai 2025 Une délégation du Partenariat Eurafricain composée du Lieutenant-colonel Noëlle Auphan et de Joël Broquet président délégué du CAS ; Jacques Nicolas de Weck, vice présent du CAS, président du cercle Oudinot, Me Bernard Vincentide Noëlle Auphan, participera aux cérémonies commémoratives de la Libération de Marseille. Voir programme et affiche

4/ mercredi 21 mai 2025, à 19 heures rencontre avec Philippe Kaminski, retour de mission au Canada, au café Québécois 30 rue Lacépède 75005 Paris 6

5/ jeudi 22 mai 2025 webinaire animé par Lionel Taccon, ancien Collaborateur de Michel Hug (1969-1982) Maîtriser les coûts du nucléaire Présentation / Les coûts de production de l'électricité nucléaire sont déterminés principalement par les coûts des chantiers des tranches nucléaires correspondantes. Or ces derniers sont très variables, dans une échelle de 1 à 4. Les coûts d'un certain nombre de chantiers actuels, et d'autres dans le passé, ont été observés et étudiés. Cela a permis de mieux comprendre la formation de ces coûts dans la perspective d'une optimisation de la gestion des chantiers nucléaires. Inscriptions andrei.alex.victor@gmail.com